peu importe ce qu'ils aient fait, ou non. C'étoient des monarques, ils régnoient; & par conféquent moi leur descendant, sils, comme eux, du célébre guerrier Biscaren, je ne saurois jamais être un Cromwel. Mes efforts pour rentrer dans la monarchie de mes ancêtres, peuvent bien être vains, mais ils ne ressemblent en rien à ceux de Cromwel.

"Nous avons été les feuls qui aïons infinué, dans le tems, à l'article Avciro, que le si jugement porté, lors de la fameule conjugement porté, lors de la fameule conjugement de Portugal en 1758, contre les acquiés, avoit paru févere, & que leur crime par démontré. Cette observation fit défendre le débit de notre livre à Lisbonne. Il est bien étrange, après cela, qu'un explication de la victime de la justice que nous avons été la victime de la justice que nous avons voulu faire rendre à plusieurs de ses confreres.

Admirable courage! On prend la défense de la vérité & de l'innocence reconnue; mais c'est à condition qu'un livre ne soit pas désendu à six cents lieues de Paris, sans quoi dans l'édition suivante, on remettra le mensonge à sa place. Il est bien étrange qu'un tel courage me paroisse une injustice,

"3°. Un reproche non-moins grave que 5, nous fait le censeur, est d'avoir rapporté, 5, sur tous les partis & sur toutes les sectes, 2 le pour & le contre, sans nous livrer à un 7, emportement indique d'un Chrétien & d'un 5, philosophe. Falloir-il done prendre dans 1, un Dictionnaire de faits le style d'un orateur qui tonne en chaire? C'est cependant 2, ce dernier style qu'emploie notre censeur.

Le reproche grave & vrai que j'ai fait à ces Gens de lettres, est de n'avoir très-souvent les mis un mot de critique à l'article des